

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

## INSERTIONS

Annonces, la ligne....	30
Réclames, — .....	30
Faits divers, — .....	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués doi-  
vent être remis au bureau du  
journal la veille de la reproduc-  
tion, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAYAS  
8, place de la Bourse

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 5 DÉCEMBRE

## DOUBLE JEU

On annonce une interpellation au gouverne-  
ment touchant l'attitude prise par l'épiscopat.  
Il ne nous convient pas d'examiner, quant à  
présent, ce qu'il y a de fondé dans l'émoi qu'on  
éprouve ou qu'on affecte d'éprouver dans cer-  
tains milieux républicains. Mais ce que nous  
tenons à exprimer, c'est la surprise que nous  
cause cet émoi.

Depuis plusieurs mois, en effet, les princi-  
paux organes du parti républicain ne cessent de  
proclamer qu'entre les monarchistes et les ca-  
tholiques s'est creusé un abîme que rien ne  
saurait plus combler. On ajoutait qu'en per-  
dant les sympathies des catholiques, le parti  
monarchiste avait tout perdu et qu'il ne pou-  
vait plus être désormais qu'une expression his-  
torique.

Soit ! Mais comment expliquer que ce clergé,  
ces catholiques désormais indépendants du  
parti monarchiste, ce clergé, ces catholiques  
qu'on nous présentait comme définitivement  
ralliés au régime républicain, comment se  
peut-il faire que, de ce jour, ils soient devenus,  
pour ce même régime, des adversaires et non  
point sans doute des adversaires méprisables,  
puisqu'on se préoccupe si vivement de leurs  
actes, nous allions écrire des pensées qu'on  
leur soupçonne ?

Lorsqu'on accusait les catholiques d'être ex-  
clusivement monarchistes, on les combattait.  
Aujourd'hui, on affirme qu'ils sont ralliés à la  
République et on les combat encore. N'y a-t-il  
pas une contradiction au moins apparente dans  
ce double jeu ?

La contradiction, nous le savons bien, n'est  
qu'apparente. En fait, le clergé ne s'est jamais,  
depuis l'établissement en France du régime  
républicain, occupé activement de politique.  
Très sagement d'ailleurs, il s'est borné à dé-  
fendre les droits de l'Eglise qui se confondent  
avec les droits de la conscience religieuse de  
tous les citoyens. Mais comme, de leur côté,  
les monarchistes n'ont jamais non plus failli à  
leur devoir de défenseurs des droits de l'Eglise  
et de la liberté religieuse, on trouvait là un  
prétexte commode à porter à l'Eglise des coups  
qu'on prétendait dirigés exclusivement contre  
les adversaires politiques de la République.

Aujourd'hui, on s'est maladroitement éver-  
tué à détruire ce prétexte, mais l'esprit d'an-  
tagonisme n'a pas disparu. La religion, l'esprit  
religieux, la liberté de conscience, sont, pour  
les véritables républicains, restés l'ennemi qu'il  
faut combattre sans relâche et anéantir si on  
le peut.

Ainsi s'explique très bien la conduite des  
républicains. Ils combattaient un clergé réputé  
monarchiste, ils le combattaient avec non moins  
d'acharnement après l'avoir montré comme  
rallié aux institutions républicaines. La con-  
tradiction n'est qu'apparente. Le vieux levain  
subsiste toujours.

Ah ! sans doute, on souhaiterait fort, dans le  
parti républicain, qu'existât, en effet, entre  
catholiques et monarchistes cet abîme qu'on

prétendait creusé. On le souhaiterait parce  
qu'on s' imagine que, par représailles, les mo-  
narchistes déserteraient alors la défense des  
droits de la religion et qu'ainsi il serait plus  
facile de venir à bout de la résistance des ca-  
tholiques à la persécution et de faire taire leurs  
protestations. Une pareille tactique ne man-  
querait pas d'habileté si elle pouvait réussir.  
Sans la discuter, nous la signalons, ou, plus  
exactement, nous nous bornons à la rappeler,  
car il n'est aucun homme de sang-froid qui  
puisse ne pas s'en rendre compte.

Sur quelque terrain qu'il se place ou plutôt  
qu'on s'efforce de le placer, le clergé, et avec  
lui la religion, reste l'ennemi auquel on ne  
veut accorder ni trêve ni répit.

ERNEST BAUDOIN.

## L'INCIDENT DE BAYONNE

La presse anti-religieuse de Paris s'est fiée  
un peu vite au récit d'une feuille républicaine  
locale. *L'Avenir de Bayonne*, qui a plus d'i-  
magination que de bonne foi, maintient la fable  
qu'il a racontée.

Il n'en reste rien cependant après le démenti  
catégorique que lui adresse M<sup>r</sup> Jauffret.

Dans une lettre qu'il vient d'envoyer à *L'A-  
venir*, S. G. l'évêque de Bayonne reproduit  
les passages saillants de l'article publié par ce  
journal et les fait suivre tous de deux mots  
d'un laconisme qui ne saurait laisser place au  
doute.

— C'est faux.

Et il conclut en ces termes :

« Une dernière fois, tout cela est faux.

» Et lorsque je songe que je viens de re-  
produire tous les passages saillants de votre  
article, j'ai le regret de conclure que toutes  
vos imputations sont fausses. »

Le *Figaro*, d'autre part, a envoyé à Bayonne  
l'un de ses rédacteurs.

« — Il faut vous dire, reprend M<sup>r</sup> Jauffret,  
qu'une enquête a été faite. Le préfet m'a envoyé  
le sous-préfet qui a voulu connaître exactement  
ce qui s'est passé à la cathédrale. Le directeur  
de *L'Avenir* n'assistait pas aux vêpres. Il a en-  
tendu parler du sermon et de ma réponse par  
une personne qui, elle-même, n'était pas à la  
cathédrale, mais avait été renseignée par un  
témoin. Vous savez ce que deviennent les cho-  
ses quand elles passent par deux bouches avant  
de passer par une plume. »

L'article de *L'Avenir* était du reportage de  
troisième main. On se contente de peu dans la  
presse républicaine de Bayonne.

Et plus loin :

« Ne croyez nullement que je sois mal avec  
le Père Magnie. Dimanche, quelques minutes  
avant les vêpres, il était assis dans ce salon  
même, causant fraternellement avec moi du  
sermon. Jamais je ne me serais permis de  
dire : « Pas de jésuitisme », quand je sais que  
le Saint-Père apprécie et aime les jésuites. »

Le *Gaulois* annonce que non seulement le  
Père Magnie n'a pas quitté Bayonne, mais  
qu'il reparaitra dimanche dans la chaire de la  
cathédrale.

Enfin la *Semaine religieuse* du diocèse pu-

bliera demain le texte même des paroles pro-  
noncées par M<sup>r</sup> Jauffret. Le voici :

« — Avant de vous bénir, mes frères, j'a-  
jouterai un mot à l'harmonieux discours du  
révérend père prédicateur : oui, c'est parce  
que je reviens du Vatican que j'ai eu la conso-  
lation de me trouver aux pieds du Souverain-  
Pontife et de lui offrir l'expression de ma vé-  
nération filiale, qu'au milieu des agitations  
récentes de la presse, j'ai cru pouvoir garder  
le silence.

» Afin que les âmes n'en reçoivent aucun  
scandale, je saisis cette occasion pour faire ma  
profession de foi : Je déclare que pour l'E-  
glise, pour la défense de ses droits, pour le  
Pape son chef, j'irais, s'il le fallait, avec la  
grâce de Dieu, jusqu'à l'immolation totale, jus-  
qu'au martyre.

» Je serai toujours, à l'exemple du Saint-  
Père, respectueux des institutions de la France :  
chaque dimanche, l'Eglise nous invite à prier  
pour elle ; nous le faisons en toute sincérité.  
L'Eglise n'a jamais été une révoltée et, sans  
jamais cesser de revendiquer ses droits, elle  
pratique la charité envers tous et souffre avec  
patience. »

De tous ces témoignages, il ressort, avec la  
dernière évidence, que, suivant l'expression de  
M<sup>r</sup> Jauffret, « toutes les imputations de *L'A-  
venir* sont fausses ».

Insister serait cruel et superflu.

## UNE ÉVOLUTION

Mercredi a eu lieu, à la salle des confères-  
ces de Passy, une importante réunion des dé-  
putés radicaux de Paris, et qui est appelé, selon  
nous, à avoir en France un grand retentisse-  
ment.

La séance était présidée par M. Goblet, en-  
touré de dix-sept députés appartenant au parti  
radical.

Après avoir en quelques mots ouvert la  
séance par un exposé succinct de notre politi-  
que intérieure qui tendrait à devenir désas-  
treuse parce que, n'ayant pas comme base les  
économies, elle ne peut mener la France qu'à  
un épuisement lent mais inévitable, le prési-  
dent a donné la parole à M. Pelletan.

« Le fonctionnarisme, a dit l'orateur, n'a  
jamais été plus en vogue que depuis l'avène-  
ment au pouvoir de l'opportunisme. Nos colo-  
nies servent d'exportation non à nos marchan-  
dises, mais aux incapables créatures du pouvoir  
dont on fait des fonctionnaires.

» On est assez riche, cependant, pour con-  
tinuer à se payer ce luxe, car on nous fait  
miroiter les espérances de l'avenir, mais c'est  
avec des leurres pareils que, dans nos colonies  
comme dans la métropole, on n'arrive jamais à  
réaliser aucune espèce d'économies.

» Le programme économique de M. Rouvier  
est un des mieux conçus ; mais, toutes les fois  
qu'on lui demande d'appliquer à son budget  
telle ou telle économie promise sur tel ou tel  
chapitre, il répond : « Ce sera pour l'année  
prochaine ! Si vous insistez aujourd'hui, j'en  
fais une question de portefeuille. » Et, lorsque  
la Chambre lui répond comme dans deux ou  
trois questions primordiales, les trésoriers-

payeurs généraux, par exemple : « Nous exi-  
geons que vous fassiez des économies », il ré-  
pond encore : « Si l'année prochaine vous me  
donnez encore un pareil vote contraire, je vous  
remettrai mon portefeuille. »

En ce moment, un auditeur interrompt en  
criant :

— Et les curés, qu'en pensez-vous ?

Après avoir complété son exposé de la ma-  
nière la plus lucide et la plus nette et formulé  
son programme financier, tout entier d'écono-  
mies, seul capable d'empêcher que l'étranger  
ne nous ruine par la concurrence et le bon  
marché, M. Pelletan aborde la question du  
clergé.

Il expose que, si l'on veut la séparation de  
l'Eglise et de l'Etat, il faut se mettre à l'étude  
de la question en prenant comme principe une  
indemnité due pour rompre un pacte, indem-  
nité d'autant plus juste qu'on a jadis dépouillé  
le clergé de tous ses biens.

En ce qui concerne la liberté de parole du  
clergé et la conduite du gouvernement, l'ora-  
teur s'étonne de ce qui se passe et déclare qu'il  
n'y a que les républicains d'emprunt qui soient  
capables de vouloir les libertés pour eux et le  
baillon pour les autres ; que le clergé doit avoir  
le droit et la liberté de tout dire dans un pays  
de République et où la République doit être  
assez forte pour pouvoir supporter cette li-  
berté.

## INFORMATIONS

Dans les couloirs de la Chambre on continue  
à s'occuper de l'interpellation sur la question  
des relations de l'Eglise et de l'Etat.

Le nombre des orateurs qui manifestent l'in-  
tention de se mêler au débat est déjà considé-  
rable. Parmi eux on cite notamment M<sup>r</sup> Frep-  
pel, MM. de Mun, Clémenceau, Pelletan ou  
Pichon, Jamais, Hubbard et Camille Drayfus.

La consigne donnée à la presse officieuse  
est de ronfler. Par suite on ne sait trop com-  
ment le gouvernement fera tête aux orateurs  
de droite et aux orateurs radicaux.

MM. de Freycinet et Fallières interviendront  
seuls dans les débats ; le ministre des affaires  
étrangères ne prendrait la parole que contraint  
et forcé.

Il est bien difficile de prévoir ce qui sortira,  
au point de vue parlementaire, de l'interpella-  
tion de MM. Hubbard et Turrel. Un incident  
peut placer le Cabinet dans une situation diffi-  
cile. On pense généralement que la discussion,  
si longue et si complexe qu'elle puisse être,  
aura simplement pour conclusion le vote d'un  
ordre du jour exprimant la confiance de la  
majorité républicaine dans la fermeté du gou-  
vernement pour assurer le respect des institu-  
tions républicaines. Du moins les ministériels  
préparent une solution en ce sens.

On a pu voir, en effet, hier, les principaux  
lieutenants de M. de Freycinet et de M. Cons-  
tans, faire la leçon à de petits groupes de la  
majorité, dans tous les coins du Palais-Bour-  
bon.

Le gouvernement est très préoccupé de la  
gravité que pourrait prendre vendredi la dis-

cussion sur l'interpellation Hubbard. Il estime qu'il sera contraint de donner son sentiment sur la question, et d'opter entre les radicaux et les modérés. Le ministère, avec un peu de clairvoyance et de décision, pourrait, cependant, « fermer la parenthèse » ouverte pour le procès si malencontreusement intenté à M<sup>r</sup> l'archevêque d'Aix.

Aura-t-il cette clairvoyance, aura-t-il ce courage?

On assure que M. de Freycinet est venu hier matin, vendredi, conférer avec M. Constans au ministère de l'intérieur.

L'entrevue aurait été d'une demi-heure environ.

Le président du conseil, en sortant de la place Beauvau, se serait rendu directement à l'Elysée.

On recueille en ce moment dans l'un de nos ministères les titres des journaux des départements qui ont ouvert des souscriptions pour les œuvres de charité de l'archevêque d'Aix.

Nous croyons savoir en bon escient que tous ces journaux vont être poursuivis au même titre que le *Figaro*.

Le bruit de poursuites dirigées contre M<sup>r</sup> Lecot, archevêque de Bordeaux, a couru dans cette ville et a causé une profonde émotion.

NN. SS. Coëuret-Varin, évêque d'Agen; Fonteneau, archevêque d'Albi; Catteau, évêque de Luçon, et Ardin, évêque de La Rochelle, qui n'avaient pas adhéré à la lettre de l'archevêque d'Aix, adhèrent entièrement à celle de M<sup>r</sup> l'archevêque de Bordeaux.

#### MOUVEMENT CATHOLIQUE EN AUTRICHE

L'*Eclair* publie la déclaration que lui a faite M. Hubbard à propos du réveil du mouvement d'opinion catholique qui se produit en Autriche et des déclarations de M. de Kalnoki en faveur du pouvoir temporel.

Voici le texte de cette déclaration :

« Les Autrichiens ont pu se rendre compte combien étaient vives et profondes les sympathies réciproques des républicains français et des libéraux italiens. Ils ont pu voir combien par conséquent était éphémère la Triple-Alliance. En arrivant à Vienne, leur premier soin a été de signaler cet état de choses, et l'attitude des hommes politiques autrichiens est une menace à l'Italie que l'on veut maintenir par la crainte de la Triple-Alliance.

« Au même moment, les évêques français prenaient l'attitude que vous savez et se livraient, à l'occasion du fameux incident du Panthéon, à une série d'attaques contre le gouvernement français qu'ils accusaient de faiblesse envers l'Italie. La lettre pastorale de l'archevêque de Bordeaux est particulièrement édifiante à cet égard.

« Soyez-en certain, le mot d'ordre est parti

du Vatican; du Vatican, où l'on a tout intérêt à laisser croire que la France est ultramontaine et rêve le rétablissement du pouvoir temporel; du Vatican, où l'on a tout intérêt à la guerre.

« En effet, le Pape aurait tout à gagner à une guerre européenne. La France victorieuse, il espère que, pour réduire et châtier les Italiens, elle déferait ce qu'elle a fait, c'est-à-dire l'unité italienne, et rétablirait le pouvoir temporel. La France vaincue, le Pape n'en resterait pas moins le souverain spirituel de tous les catholiques.

« Je ne sais si, à la tribune, j'entrerai dans tous ces détails, mais, en tous cas, j'effleurerais ce côté de la question — et je serais très aise de provoquer sur ce point les déclarations du gouvernement. »

#### LA SANTÉ PUBLIQUE

Le ministre de l'intérieur a déposé à la Chambre un projet de loi relatif à la protection de la santé.

Aux termes de ce projet, quand il aura été constaté que le mauvais état sanitaire d'une commune nécessite des travaux d'assainissement, la commune sera mise en demeure de les faire exécuter.

Si elle s'y refuse, ces travaux seront exécutés à ses frais.

De même lorsque un immeuble aura été reconnu dangereux pour la santé des occupants, le propriétaire sera mis en demeure d'y faire les travaux nécessaires.

Si les habitants d'une commune ne possèdent pas d'eau potable en quantité suffisante, la commune sera tenue de leur en fournir.

La vaccination au cours de la 1<sup>re</sup> année et la revaccination au cours de la 4<sup>o</sup> et de la 21<sup>e</sup> années seront rendues obligatoires.

Est également rendue obligatoire la déclaration aux autorités de tout cas de maladie épidémique.

Monsieur le Comte et Madame la Comtesse de Paris quitteront Wood-Norton la semaine prochaine pour rentrer à Stow-House.

Après les grandes chasses qui y seront données en l'honneur des nombreux invités, Madame la Comtesse de Paris se rendra en Andalousie en passant par la France, tandis que Monsieur le Comte de Paris ira rejoindre sa famille à Lisbonne.

#### Défaite des insurgés Chinois

Le Foreign-Office a reçu des nouvelles plus rassurantes. Ces nouvelles tendent de plus en plus à confirmer que les désordres signalés en Mandchourie n'ont plus le caractère politique qui leur a été attribué tout d'abord.

On sait, en outre, que jusqu'ici il n'y a pas eu d'Européens parmi les victimes. C'est ainsi

qu'il convient de remarquer que les religieux dont on a annoncé le massacre seraient toutes des indigènes. Toutefois, il est certain que si les pillards s'attaquent de préférence aux chrétiens, c'est moins à cause de la religion même professée par ceux-ci, que parce qu'elle indique leurs attaches avec l'étranger détesté et leur sympathie pour lui.

D'autre part on télégraphie de Pékin :

« Le gouvernement chinois a reçu une nouvelle officielle du brigadier-général Jeh, commandant des troupes impériales dans le district de Kin-Chow, annonçant qu'il a attaqué une grande force de rebelles à l'est de cette ville, les 27 et 28 novembre.

« L'ennemi fut complètement battu et perdit six cents hommes, y compris le chef de la bande.

« Le général commandant les forces impériales à Ge-Ho annonce également qu'il a remporté un succès sur les insurgés. »

Le *Times* publie la dépêche suivante de Singapour, 4 décembre :

« Des dépêches de Tien-Tsin disent que l'insurrection a été fort exagérée et que les rebelles ne seraient même pas au nombre de 2,000.

« Leur seule force est dans la timidité du gouvernement et dans l'absence de moyens de défense à Pékin.

« Les consuls étrangers à Pékin ont demandé à être protégés.

« La populace de Pékin est devenue plus hostile aux Européens et leur jette des pierres quand ils se trouvent hors de la ville.

« Le ministre anglais a adressé une protestation au gouvernement chinois.

« Beaucoup d'indigènes ont quitté la capitale et se réfugient à Tien-Tsin. »

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 4 décembre 1891.

Après une hausse aussi rapide on éprouve le besoin de consolider les cours acquis. Les intermédiaires sont du reste absorbés par le règlement des différences qui paraît être assez laborieux. Le 3 0/0 ancien reste à 95.60, le nouveau à 94.50 et le 4 1/2 à 104.55.

Des réalisations plus importantes ramènent un peu en arrière les fonds d'Etats étrangers qui avaient le plus monté. La Rente Italienne reste à 89.85. Le coupon de janvier en perspective et l'exposé financier de M. Luzatti justifient du reste l'avance conquise par ce fonds. On s'est efforcé de rendre plus sensible pour le Portugais l'effet des réalisations en essayant de l'exagérer par des bruits sans consistance. Les fonds Russes sont aussi plus faibles; le nouveau reste à 78 3/8.

Les sociétés de crédit subissent les effets de réalisations qui n'altèrent pas leur fermeté. La Banque de Paris reste à 710; le Crédit Foncier à 4,230; la Société Générale à 476; le Lyonnais à 785; le Crédit Mobilier à 480 francs.

La société Le Crédit émettra, le 45 décembre, 48,000 obligations de la compagnie du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem. Ce titre rapportera 25 francs, il est émis à 450 francs et rembours-

sable à 500 francs. Le service des intérêts et de l'amortissement est garanti pendant la construction et l'année qui suivra cette période par des travaux.

L'obligation Immeubles de France vaut 378.75.

L'obligation Linarès-Almería cote 470 fr. Les Chemins Economiques progressent à 397 francs.

## Chronique Locale

### ET DE L'OUEST

#### La classe 1891

Conformément à l'article 40 de la loi sur le recrutement, on dresse actuellement, dans toutes les mairies, pour la formation de la classe 1891, les tableaux de recensement des jeunes gens ayant atteint l'âge de vingt ans révolus en 1891 et, par conséquent, nés du 1<sup>er</sup> janvier 1871 au 1<sup>er</sup> janvier 1872. Or, le contingent que fournira cette classe sera excessivement faible, probablement le plus faible du siècle. En 1870, par suite de la guerre franco-allemande, l'excédent des décès sur les naissances atteignait 403,000, mais c'est en 1874 que le chiffre en fut effroyable : il s'éleva à 444,000. La natalité ne fut, en cette année néfaste, que de 826,821, le chiffre le plus faible qu'on ait enregistré depuis 1801. Il faut donc s'attendre, pour l'effectif de la classe appelée l'année prochaine, à un chiffre des plus bas qui continuera à rendre inapplicable, en 1892, l'article 39 de la loi sur le recrutement, relatif à la fixation de la seconde portion du contingent et, à fortiori, l'article 46 qui n'est, en quelque sorte, que la disposition additionnelle dudit article 39. Pas de possibilité non plus, avec des contingents aussi faibles que ceux des classes 1890, 1891, et probablement 1892, de songer à réduire à deux ans la durée du service actif.

#### ÉGLISE SAINT-NICOLAS

Fête patronale, dimanche 6 décembre

Bénédiction du nouveau chœur et de la grande nef de l'église

A 10 heures du matin

Grand'messe solennelle. — Musique du collège Saint-Louis.

Allegretto de D. Simon. — Marche de Lamotte.

— Offertoire: ouverture de Mullet. — élévation: *Andante religioso* de Bouleau-Neldy. —

Sortie: allegro de Tilliard.

A 3 h. 1/2, vêpres solennelles. — Sermon

de M. l'abbé Oger, professeur à Saint-Louis.

— Salut en musique.

Adagio pour violoncelle et orgue. — *O Salutaris* de Weber. — Andante pour violon, violoncelle et orgue.

Quête pour l'église et pour les pauvres à tous

les offices de la journée.

## L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

### XXIII

Le cadran lumineux de la gare Saint-Lazare marquait dix heures moins vingt. L'énorme façade neuve et la place, si gaie le jour avec son mouvement de voitures et ses cafés, apparaissaient sinistres sous la nuit pluvieuse. René se sentait le cœur étreint par la mélancolie des départs. Malgré l'heure prématurée, Maurice et lui montèrent dans le hall grandiose et sonore de la gare, et continuèrent de causer en s'y promenant. Au bout de la longue galerie, le peintre demeura quelques minutes à contempler une affiche de la Compagnie Transatlantique, où des cercles rouges indiquaient les stations de départ et d'arrivée, Le Havre, New-York, et les lignes du Brésil. Alors, toute la vie aventureuse de Cardenio et de sa fille lui apparut avec un prestige de mystère et de loin-

Reproduction autorisée pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

tain. Il se prit à songer aussi aux destinées inconnues des voyageurs, qui chaque soir, traversent le même hall pour s'en aller à toutes les extrémités de la Terre; et comme se parlant à lui-même, il murmura :

— Pourquoi la Terre est-elle si vaste et les séparations si complètes ?

Mais Maurice le rassura d'un mot, lui rappelant que notre planète figure à peine un point dans l'espace, et que seul est vraiment grand le monde invisible où il n'y a plus d'exil pour les âmes.

Ils se remirent à marcher, échangeant quelques phrases par intervalles. Malgré son énergique optimisme, Maurice s'affligeait du départ de son ancien camarade, auquel il s'était attaché en raison même des services qu'il lui avait rendus. Et René, qu'attristait toute séparation, se demandait quand il rencontrerait désormais cet ami sauveur qu'il avait naguère si étrangement méconnu. Sans doute, ils échangeaient d'abord quelques lettres, mais qui s'espaceraient peu à peu, finiraient par cesser complètement. Maurice viendrait-il aux Sables-d'Olonne passer une semaine de la saison des bains ? A l'invitation de René, il avait répondu sans s'engager; — peut-être le pourrait-il, et ce

serait bien volontiers; mais, il devrait compter avec ses occupations absorbantes et avec cette verve d'actualité qui s'éteint si vite loin de Paris, lorsqu'un chroniqueur ne retrouve pas à Dieppe ou à Trouville l'air du boulevard.

Aussi, l'espoir d'une rencontre était-il pour eux très incertain. Ils évitaient d'en parler et continuaient un va-et-vient silencieux, l'œil fixé sur le cadran qui leur enlevait une à une les minutes dernières. Le train du Mans ne partait qu'à la demie, mais Maurice ayant un rendez-vous d'affaires à la même heure, devrait s'en aller le premier. René s'inquiétait de rester seul dans ce hall immense aux sonorités métalliques, parmi les groupes d'inconnus qui commençaient d'assiéger les guichets. Plus lugubre encore serait l'obscurité des salles d'attente. Il aurait déjà voulu sentir le berceement du wagon, s'enfoncer dans les angles moelleux sous la lumière douce de la lampe, et regarder fuir à travers les vitres la nuit des forêts et des vallées. Tout cela éveillait si bien les impressions d'enfance et les pressentiments vagues d'autre vie !

Mais, en attendant, que de questions à poser encore à son ami, de conseils à recevoir après tous ceux qui avaient éclairé déjà son cœur

assombri !

Au lieu de cela, il s'étonnait de perdre leurs minutes suprêmes en des phrases banales. Maurice s'informait de la durée de son voyage, des villes qu'il traversait, Angers, Nantes, et des aspects de la Vendée. Il y a de ces moments, où la communication de deux âmes semble fermée; un mot suffirait pour la rétablir, et faute de ce mot, chacune d'elles s'attriste de sentir un contraste entre les épanchements possibles et les mesquines réalités de la conversation. Ainsi, deux mois d'une amitié grave, tant d'heures passées à débattre ensemble les grands problèmes de la vie morale, le dévouement de l'un, la reconnaissance de l'autre, cela se résoudrait tout à l'heure en la vulgaire poignée de main des adieux !

(A suivre.)

#### GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi, 5 décembre : *Une Tasse de Thé*, comédie en 1 acte, et *Les Cloches de Corneville*, opérette en 3 actes.

Dimanche, 6 décembre : *La Traviata*, opéra en 4 actes, et *La Mascotte*, opérette en 3 actes.

UNE HÉCATOMBE DE SOUS-PRÉFETS

Si nos renseignements sont exacts, et nous les croyons tels, dit le *Messenger* de Tours, une véritable hécatombe de sous-préfets est à la veille de se produire.

Le ministre de l'intérieur qui a déclaré dernièrement qu'il ne voulait plus de non-valeurs parmi les fonctionnaires de son administration, fait en ce moment un tri des sous-préfets dont il ne veut plus se servir, et qui vont être rendus aux douceurs de la vie privée. Il en restera bien peu.

LA PLUIE DE FEU

Ceux qui ont voulu observer le phénomène de la pluie de feu ont été désappointés, car rien d'anormal ne s'est manifesté dans la voûte céleste. Le phénomène annoncé ne s'est pas produit; c'est par erreur, en effet, paraît-il, qu'il avait été annoncé pour 1891.

Les astronomes affirment, aujourd'hui, que cette pluie de feu ne se produit que tous les treize ans et que ce n'est qu'en 1898, dans la nuit du 27 au 28 novembre, qu'on verra reparaitre ce spectacle céleste.

Nous nous rappelons aussi que la magnifique pluie de feu qui eut lieu, cette même nuit, en 1885, n'avait point été annoncée.

AVIS AUX PÊCHEURS A LA LIGNE

Les pêcheurs à la ligne feront bien de méditer l'arrêt de la Cour, qui a confirmé hier le jugement du tribunal de Baugé, condamnant M. G... à 5 fr. d'amende pour avoir pêché à Seiches des gardons ne mesurant pas 14 centimètres de l'œil à la naissance de la queue.

Il est vrai que la Cour a fait à M. G... l'application de la loi Bérenger que le tribunal de Baugé lui avait refusée. C'est l'application pure et simple de l'article de la loi du 10 août 1875; mais, à ce compte, comme le fait très justement remarquer le *Ralliement*, il n'est pas un pêcheur à la ligne, même parmi les magistrats, qui ne soit passible d'une contravention semblable.

Nous ne savons pas si nous serons écouté, mais il nous paraît éminemment juste que cette loi absurde soit rapportée.

DÎNER DU « VIN D'ANJOU »

La prochaine réunion des Angevins résidant à Paris, connue sous le nom de « Dîner du Vin d'Anjou », doit avoir lieu le mercredi 16 décembre, à 7 heures, chez Marguery.

Tous nos compatriotes de passage à Paris peuvent y assister, en se faisant présenter ou en se présentant eux-mêmes, au moment du dîner, à M. Mahier, avocat à la Cour d'appel, président du Comité. Ça ne coûte que 9 francs.

THÉÂTRE DE SAUMUR

La Direction nous informe, ce matin, que la représentation annoncée pour lundi prochain n'aura pas lieu.

La relâche de cette semaine, nous écrit-on, est motivée par la représentation de la troupe Simon, qui jouera, mardi, *Ma Cousine*, avec Marie Kolb, précédée de *Démocrate*, et monologues comme intermèdes.

Le spectacle du lundi, les *Cloches de Cornouaille* et *Une tasse de thé*, sera pour la semaine suivante, c'est-à-dire lundi 14 décembre.

En attendant, nous aurons le plaisir d'applaudir la gracieuse artiste de l'Odéon dans une des plus spirituelles comédies qu'on ait vues depuis longtemps.

La Foire

On ne peut nier que cette année la foire est intéressante. Hier et avant-hier on chantait les louanges du cirque Bazola. Aujourd'hui nous nous permettrons de vous entretenir des Ondines.

Ce nom vous dit assez que ce sont des êtres qui s'agitent dans l'eau; mais ce pluriel est de trop: c'est seulement une qu'il faut lire, et cette une est la charmante Miss Ethel-Nelly.

Entrez sous la tente; vous avez des bancs de jardin très confortables alignés devant un aquarium. Pour la jolie taille de Miss Ethel, nous trouvons que son champ d'expériences est trop

étroit; à peine serait-il bon pour un enfant. Il nous semble que si l'aquarium était deux ou trois fois plus grand, la plantureuse Miss serait plus à l'aise.

Plusieurs ont prétendu que miss Ethel ne travaille pas dans l'eau; que, pour le spectateur, on la croit dans l'onde de nos fleuves, mais qu'en réalité elle est comme vous et moi dans l'air, et que ce n'est qu'un effet de glaces, de mirage et de lumière. Ceci est absolument faux: Miss Ethel est bien dans l'eau, et dans l'eau chauffée de 28 à 30 degrés. C'est bien naturel en ce temps-ci.

Très gracieuse est Miss Ethel; elle nage avec une élégance inimitable et ses mouvements sont pleins de souplesse. Elle mange et boit, pelle une pomme, simule le sommeil pendant plus d'une minute, fume un cigare (*mauvais*, a-t-elle dit hier) et imite à ravir l'hélice d'un bateau. Ce dernier exercice est très intéressant et mérite une visite.

C'est encore un spectacle que tous nos lecteurs pourront aller voir; il les intéressera sûrement.

Plus modeste est la loge de la femme géante. Il n'a fallu à cet établissement que de l'élévation. Songez donc, pour une femme de deux mètres, il fallait nécessairement élever les plafonds. M<sup>lle</sup> Diane, c'est le nom de cette personne bien élevée, est très gracieuse et bien proportionnée malgré sa haute taille.

Mais le clou de la foire, c'est certainement les Montagnes russes qui font la joie de tous: des petits comme des grands, des bonnes d'enfants et des militaires, des petites dames et de graves célibataires, des futurs généraux et... de la magistrature. Tout enfin y passe.

Il paraît que les sensations de ces montées et descentes sont très agréables, puisque cet établissement est pris littéralement d'assaut.

AVIS aux amateurs.

SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES. — Lundi dernier, vers sept heures du matin, une femme passant au lieu dit le Port-Cunault (commune de Saint-Clément-des-Levées), aperçut, au bas de l'escalier donnant sur la Loire, une masse noire qui, après examen, lui sembla être un corps humain.

Des voisins qu'elle appela repêchèrent le cadavre. On reconnut aussitôt un sieur Henri Chouanière, de Gennes, et on prévint son neveu, habitant Saint-Clément, qui avisa la gendarmerie de Gennes afin de dresser les premières constatations.

M. le docteur Vidal, de Gennes, mandé par M. le maire de Saint-Clément, ne releva aucune trace de violence — l'idée même d'un suicide étant écartée par la famille — et conclut à une mort accidentelle due à l'asphyxie par submersion.

LES CERQUEUX. — Il y a quelques jours, le jeune Arsène Sigonneau, âgé d'environ sept ans, a été écrasé par un arbre que des bûcherons abattaient. La mort de cet enfant a été instantanée.

L'INFLUENZA ET LE REMÈDE

Interrogé sur les causes et l'importance de l'épidémie d'influenza, M. le professeur Brouardel s'est ainsi prononcé:

« Sans doute, il y a eu des cas, présentant absolument, du reste, les mêmes symptômes qu'en 1889: douleurs dans la tête, dans les reins, etc. Mais c'est jusqu'ici beaucoup plus bénin qu'il y a deux ans; et les malades sont en général guéris au bout de quarante-huit heures.

» D'ailleurs, ajoute le savant professeur, ce ne sont là que des cas isolés. On ne peut pas dire qu'il y ait d'épidémie. On n'a pas à enregistrer plus d'entrées dans les hôpitaux qu'il n'y en a tous les ans à cette époque-ci.

» Je ne sais pas que les services d'aucune administration se trouvent, à l'heure actuelle, entravés et atteints comme ils le furent, vous le savez, en 1889. Somme toute, vous pouvez le dire, il n'y a rien d'alarmant: la situation est bonne et l'état sanitaire se maintient, à l'entrée

de cet hiver, dans des conditions assez satisfaisantes.

» — Et en province?

» — Je n'ai pas de communications, ni de rapports officiels. Tout ce que je sais, c'est que différentes régions de l'ouest et du sud-ouest sont, en effet, assez sérieusement ébranlées en ce moment.

» On signale en particulier la présence de l'influenza à Nantes, à Angoulême, à Poitiers, etc. La maladie semble y affecter le caractère d'une épidémie; mais on ne peut encore savoir si elle prendra de grandes proportions.

On demandait encore au respectable doyen si ceux qui ont déjà payé leur tribut, il y a deux ans, à l'influenza, peuvent s'en croire garantis cette année.

« Oh! répond-il, cela n'y fait rien. Ceux-là peuvent être atteints aussi bien que les autres. Il n'y a que quelques maladies, comme la variole, par exemple, qui « vaccinent » en quelque sorte un malade, et le préservent, au moins pendant plusieurs années, d'une nouvelle atteinte du mal. »

Tous les médecins sont d'accord sur le mal; malheureusement aucun d'eux n'a pu encore indiquer le remède. En attendant, l'influenza continue ses ravages.

Un de nos amis nous écrit ce matin même, dit le *Messenger d'Indre-et-Loire*, qu'ayant été pris d'un mal de reins assez sérieux, de *tournoiement de tête* accompagnés d'un malaise général, tous les symptômes de l'influenza, il s'est guéri lui-même, et il nous indique le remède qu'il a employé, lequel séduira les gens les plus rebelles aux médications: il a mangé deux douzaines de belles huîtres avec deux petits pains de gruau; il a arrosé le tout d'une bouteille de champagne, et s'est mis dans un lit bien chaud, où il a dormi pendant 1½ heures sans se réveiller.

Lorsqu'il s'est levé, la guérison était complète.

Que vont dire les médecins?

NOTRE ENCARTAGE

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur notre *encartage*, qui, conformément au désir d'un grand nombre, leur fera connaître, par des *jugements autorisés*, une grande œuvre, aussi *catholique* que *française*, également recommandable et par les *qualités scientifiques*, et par l'*orthodoxie*, le DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES.

Après lecture de ces documents, ceux qui ne l'ont pas encore fait, voudront acquérir cet ouvrage indispensable, d'une utilité quotidienne; il y a intérêt pour eux à souscrire, sans retard, afin de profiter des avantages stipulés.

MONDE ILLUSTRÉ

18, RUE VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire du numéro du 5 décembre 1891

GRAVURES. — *Voyage au Sénégal*, illustrations et texte de M. Gaston Roulet.

Paris: Les obsèques de Lord Lytton; arrivée du corps à la gare de l'Ouest.

Tout à la russe: le Samovar. — *Faits et gestes d'une souris*.

Les grèves dans le Nord. Portraits des arbitres des Compagnies: MM. Vuillemin, Kolb-Bernard, Voisin-Dumont, G. Viala, Louis Dombre.

Nécrologie. — Portrait de M. le docteur Bouchut.

Beaux-Arts. — Peinture: *Derniers moments de saint François d'Assises*, tableau de M. Weerts. Sculpture: *Jeanne d'Arc libératrice*, statue de M. Chatrousse, inaugurée à la Maison de la Légion d'Honneur de Saint-Denis.

TEXTE. — *Le Courrier de Paris*, par Pierre Véron; *Les Théâtres et la Musique*, par Hippolyte Lemaire et Auguste Boisard; *Variété: Kabbalisme*, par G. Lenôtre; *Mondains et Mondaines*, par Etincelle; *A travers les Champs*, par Emile Desbeaux; *Voyage au Sénégal*, par G. Roulet; *Chronique du sport*, par Archiduc; *Échecs et Récréations de la famille*, par Rosenthal et Layaud.

En supplément: *Le vertige de l'Inconnu*, par Gustave Toudouze, illustrations en couleurs par Marold.

Tout nouvel abonné a droit au commencement de ce roman.

Le numéro: 50 centimes.

MARCHÉS

CHINON, 3 décembre

Farines, les 100 kil., 59 fr. — Froment, l'h., 20 fr. — Seigle, 13 fr. — Orge, 11 fr. — Avoine, 8 fr. — Pommes de terre, 4 fr. — Haricots de Soissons, 28 fr. — Foin, les 50 kil., 5 fr. — Paille, 2 fr. — Bois à brûler, le stère, 14 fr. — Fagots, le cent, 90 fr. — Bœuf, le kil., 1 80. — Veau, 1 80. — Mouton, 2 fr. — Porc, 1 60. — Veaux sur pieds, le kil., 1 fr. — Œufs, la douz., 1 15. — Poulets, la couple, 4 50. — Canards, 3 fr. — Oies, 40 fr. — Dindons, 16 fr. — Beurre, le kil., 2 30.

BOURSE DE PARIS

Du 4 Décembre 1891

3 0/0 . . . . .	95 70
3 0/0 nouveau . . . . .	96 40
3 0/0 amortissable . . . . .	104 57
4 1/2 . . . . .	94 50

Dernières Nouvelles

Paris, 5 décembre, 12 h. 27 soir.

L'empereur dom Pedro, naguère souverain du Brésil, vient de mourir. Il sera enterré à Lisbonne.

La grève vient de recommencer aux mines de Béthune au sujet de revendications secondaires non consenties par la Compagnie.

HAVAS.

AVIS

A MM. LES PROPRIÉTAIRES

DUBOIS-RONCE, diplômé breveté, à l'honneur de prévenir que les Propriétaires qui désireraient traiter leurs vignobles avec les badigeons régénérateurs veulent bien s'adresser de suite.

Prix du sac, 20 francs, pris dans les magasins.

34 médailles or et argent.

**SIROP ET PÂTE DE REGNAULD**  
— 70 ans de succès —  
Contre enrhumements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, coqueluche, etc.  
Sirop 2 fr. 50 le fl. Pâte 1 fr. 50, 19, r. Jacob, Paris, et toutes ph<sup>ies</sup>.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE  
Et Alcoolat composé  
De A. RIVAUD  
Chimiste breveté, à SAUMUR  
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.  
L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *psoriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.  
Lire la notice, envoyée franco sur demande.  
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout: pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue St-Jean, Saumur

P. ANDRIEUX

Bon vin à 40 centimes le litre, 26 litres pour 25.

La pièce, 225 litres, 80 fr. } non logée  
La 1/2 pièce, 115 litres, 42 » }

Rendu à domicile sans aucun frais  
Garanti vin de vendange

Rhum Sainte-Lucie, 2 fr. le litre, verre compris, marqué John Alvarés, de Kingston (Antilles).

On peut déguster.

PAUL CODET, propriétaire-gérant.

TAILLEUR  
BREVETÉ

# MAISON CRÉMIEUX

TAILLEUR  
BREVETÉ

## Saumur, rue d'Orléans, 27

EXPOSITION et GRANDE MISE EN VENTE des Nouveautés de la Saison  
pour Costumes Complets, Pardessus et Pantalons

### VÊTEMENT COMPLET à 35 FR. sur Mesure

LIVRAISON RAPIDE

Étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à  
Saumur, rue Beaurepaire, 17.

**A ADJUGER**

En l'étude, le samedi 12 décembre  
1891, à midi :

#### 1<sup>o</sup> UN PRÉ

Situé à Saint-Lambert-des-Le-  
vées, lieu dit la prairie de Séchet  
ou pré des Roches, contenant 30  
ares 50 centiares.

Mise à prix..... 1,200 fr.

#### 2<sup>o</sup> UN PRÉ

Situé même commune et lieu dit,  
contenant 46 ares 75 centiares.

Mise à prix..... 1,800 fr.

Jouissance de suite.

#### A LOUER

PRÉSENTMENT

#### UNE MAISON

Place du Port-Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, né-  
gociant, rue de la Comédie.

#### A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1892

#### Maison de Commerce

A Saumur, rue S<sup>t</sup>-Jean, 45

Occupée par M. Renard, marchand  
de chaussures.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> RICOU, notaire à  
Coron.

#### A CÉDER

DE SUITE

Pour cause de décès

L'HOTEL

#### DE LA BOULE D'OR

Au bourg de Coron, compre-  
nant: matériel, clientèle, acha-  
landage et droit au bail.

Pour tous renseignements, s'a-  
dresser audit M<sup>e</sup> RICOU.

#### A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de  
la ville.

S'adresser au bureau du journal.

APPARTEMENTS à louer, pied à terre,  
63, quai de Limoges.

Étude de M<sup>e</sup> BOUVET, huissier à  
Baugé.

#### VENTE

#### D'UNE JUMENT

Le JEUDI 10 décembre 1891, à  
midi, sur la place du Champ-de-  
Foire, à Longué, M<sup>e</sup> BOUVET,  
huissier à Baugé, procédera à la  
vente aux enchères publiques d'une  
jument de sang sous poil bai  
cerise moucheté, pouvant s'atteler  
et se monter.

Au comptant, plus 5 0/0.

BIJOUTERIE DEUIL ET FANTAISIE

L. COCHET

20, Rue du Portail-Louis,  
Saumur

#### BAGUES

Médico-Galvaniques

Les seules reconnues efficaces  
pour leur composition spéciale  
contre les *Migraines, Rhuma-  
tismes, Affections névralgiques,  
Crampes, Intoxications métalli-  
ques*, etc.

Bague simple et double courant  
similor, bague planche, double  
courant, plaque argent, forte.

Solidité - PRIX: 3 FRANCS - Garantie  
Se méfier des contrefaçons.

#### LA Réglisse Sanguinède

GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes,  
Faiblesses d'Estomac,  
et facilite la Digestion.

0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

#### BUREAU DE PLACEMENT

d'Employés et de Domestiques  
des deux Sexes.

M<sup>me</sup> ANNA

Rue de la Tonnelle, 29, à Saumur.

#### AVIS

MM. les Propriétaires qui dési-  
reraient faire *vider leurs fosses*  
d'aisances par M. Dubois-  
Ronce, sont priés d'exiger à la  
Mairie le livre de l'Entrepreneur.

#### CIDRES

M<sup>e</sup> ROUSSEAU prévient sa  
nombreuse clientèle qu'elle reçoit  
de très bons cidres nouveaux des  
meilleures contrées de Bretagne et  
de Normandie, garantis pur jus, à  
45 centimes le litre.

S'adresser route de Rouen,  
n<sup>o</sup> 21 bis. (143)

UN JEUNE HOMME, marié, ayant  
connaissances spéciales, muni  
des meilleures références, s'offre à  
tenir gestions.

S'adresser au bureau du journal.

Huit mille francs

A PLACER A RENTE VIAGÈRE

Sur deux têtes de 63 et 69 ans.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

Une MAISON de Commerce de-  
mande UN EMPLOYÉ pou-  
vant s'occuper d'écritures.

S'adresser au bureau du journal.

#### A SAINTE-GENEVIÈVE

### Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

S'allume en 40 secondes tous les matins  
ou brûle **NUIT et JOUR** sans s'éteindre.

Brochure, Catalogue envoyés franco

Le **Nouveau Choubersky**

avec son Réchaud d'ALLUMAGE INSTANTANÉ

PRIX: 80 fr.

Plaques comprises  
Société de CHOUBERSKY, 26, Boul. Montmartre, Paris

et chez quincailliers et Fumistes de Province.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Pépinières Américaines du Sud-Ouest

DOMAINE de ST-SORLIN-sur-GIRONDE  
Félix CARRIÈRE  
Propriétaire, avenue d'Alsace à Saumur

#### GREFFES DE L'ANJOU

Des CHARENTAIS, du BORDELAIS et du MIDI (Résultats obtenus dans nos Pépinières)  
Authenticité et Pureté absolues garanties. — Porte-Greffes. — Producteurs directs  
CARRIÈRE, Royan (Char.-Infér.). Envoi franco sur demande du Catalogue ou Prix-Cour.



Lundi 30 Novembre

ET JOURS SUIVANTS

## Vente

AU

## PALAIS

DES MARCHANDS

ANGERS

De toutes les Marchandises composant l'assortiment de  
M. DEVAUX, tapissier, achetées au syndic de la liquida-  
tion judiciaire. — Meubles, Articles d'Ameublement.

### Nombreuses Occasions

Préservez-vous ou Guérissez-vous de l'INFLUENZA

### l'Épicerie Parisienne

Vient de recevoir de la Martinique et de la Jamaïque des  
Rhums naturels qui sont recommandés par les  
sommités médicales.

RHUM Martinique.....	le litre	2 fr.
— Sainte-Lucie.....	—	2.50
— Jamaïque.....	—	3 »
— très vieux.....	—	4 »
— Grenade (réserve).....	—	5 »

Dépôt des Biscuits Russes.....	la boîte	1 fr.
Biscuits du Capitaine Trivier.....	—	0.60
« Le Friand, » macaron moelleux.....	—	1.20

### CHANGEMENT DE DOMICILE

## LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

## APPRECIATION DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Nous l'avons déjà dit, le *Dictionnaire des Dictionnaires* a été accueilli, en France et à l'étranger, avec un véritable enthousiasme, comme une œuvre capitale, comme la réalisation d'un désir universel. L'auteur a reçu plus de quatre mille lettres de félicitations. Les journaux catholiques et conservateurs l'ont vivement recommandé. L'espace manquant pour reproduire ces précieuses appréciations, il faut nous restreindre à la reproduction textuelle (la seule qui ait de la valeur) des articles de trois journaux de premier ordre, chacun dans son genre : l'un de Paris, l'*Univers*, l'autre de Rome, le *Moniteur*; le troisième de Province, la *Gazette du Midi*.

On lit dans l'*UNIVERS* du 26 août, première page, dernière colonne :

De tous les côtés, on fait appel à l'action catholique. La France est en train de se déchristianiser. C'est le moment d'unir tous les efforts, de grouper toutes les activités pour résister à la puissance du mal. Jamais la situation n'a été plus critique. On le sent et on voudrait agir. Beaucoup, cependant, ne considèrent que l'état politique et croient qu'il suffirait d'y remédier pour rendre à la religion ce qu'elle a perdu. Mais le mal est beaucoup plus grand encore dans les esprits que dans le gouvernement. C'est là que porte principalement l'effort des adversaires. Les ennemis de l'Eglise ne règnent en politique que parce qu'ils se sont rendus maîtres d'abord des intelligences.

Entre eux et nous la vraie lutte est moins sur le terrain politique et électoral que dans le domaine intellectuel. Il suffit de considérer tout le mal qu'ils ont fait et qu'ils continuent à faire par l'enseignement, par le livre et le journal, pour comprendre que c'est là aussi que nous devons porter principalement la défense religieuse. Que n'avons-nous au service de la foi autant de collèges et d'écoles, autant de journaux, autant de publications de toute sorte qu'ils en ont pour vaincre la religion!

Un de leurs principaux moyens d'action sur les esprits, c'est le dictionnaire, grand et petit. Nos vieux abonnés se rappelleront avec quelle perspicacité et quelle raison l'ancien *Univers* avait entrepris contre le dictionnaire Bouillet une lutte où il rencontra des contradictions qui auraient dû être des approbations. Le mal a bien grandi depuis. Ce genre de publication s'est développé en même temps que l'esprit de l'instruction laïque et obligatoire, il s'est fait la plus large place dans notre société intellectuelle. Il existe aujourd'hui un bon nombre de ces dictionnaires encyclopédiques de tout format, et la plupart ont singulièrement aggravé les défauts et les inconvénients du dictionnaire Bouillet. On les trouve partout; ils sont d'un usage quotidien pour tout le monde, et le pire est qu'ils servent à alimenter une quantité d'autres publications, manuels d'enseignement, journaux, revues, brochures populaires, qui ont répandu partout le mauvais esprit, les fausses doctrines, les erreurs historiques, la fausse science de ces encyclopédies. Le mal qui se fait ainsi est énorme. On n'y prend pas assez garde. Les mauvais dictionnaires sont peut-être plus pernicious encore que les mauvaises écoles, parce que leur action est plus répandue et qu'ils s'insinuent plus avant, sous toutes les formes de vulgarisation, dans le courant de l'esprit public. On a pu dire avec raison que c'est l'*Encyclopédie* du XVIII<sup>e</sup> siècle qui a fait la Révolution.

Pour une, nous en avons dix de ce genre aujourd'hui. Il fallait essayer au moins de lutter contre cet envahissement de la libre-pensée. Aux dictionnaires et encyclopédies des Larousse, des Troussel, des Lachâtre, des Larive et Fleury, et même des Littré et des Bescherelle, qui se partagent le monopole de l'usage public, il fallait opposer un ouvrage du même genre. C'était une entreprise énorme, effrayante même pour la force d'un seul homme. Il s'est trouvé heureusement quelqu'un des nôtres pour la tenter. Elle a réussi. Dix mille souscripteurs ont répondu à l'appel qui leur était fait, et aujourd'hui le monde catholique a aussi son encyclopédie.

L'œuvre que Mgr Paul Guérin vient de mener à bonne fin est un honneur pour lui, une victoire pour nous. Combien il était fâcheux que le clergé, le public chrétien fussent tributaires de tous ces dictionnaires plus ou moins inspirés de la haine ou du mépris de l'Eglise! Maintenant il ne tient qu'à eux de s'en affranchir: ils ont un dictionnaire qui leur permet de se passer des autres.

Ceux-ci, sans les juger autrement pour le fond, ont ce défaut commun d'être imbus dans toutes leurs parties de l'esprit antichrétien ou universitaire. Trop souvent ils peuvent faire illusion et même paraître à peu près inoffensifs, parce que leurs auteurs auront su éviter de leur donner un caractère agressif à l'égard des croyances religieuses; mais l'erreur et l'esprit de secte n'en sont pas moins partout. Pour peu qu'on scrute, on les trouve au fond de la plupart des mots, qu'il s'agisse de philosophie, de science, d'histoire ou de biographie. Ce sont de vrais arsenaux contre le catholicisme, où peuvent venir puiser tous ceux qui veulent attaquer les dogmes, la foi, les œuvres, les choses et les hommes de l'Eglise.

Le *Dictionnaire des Dictionnaires* de Mgr Guérin est conçu, au contraire, dans un esprit tout chrétien. Sous ce rapport, le nom de l'auteur, son caractère, ses travaux antérieurs, ne peuvent qu'inspirer toute confiance. Mais si c'est un mérite inappréciable pour cet ouvrage et un titre de supériorité sur les autres, ce seul avantage ne suffirait pas auprès de certaines personnes pour déterminer leur préférence. Le *Dictionnaire des Dictionnaires* se recommande aussi par ses qualités scientifiques.

C'est d'abord un grand recueil lexicographique, donnant l'étymologie, les différentes acceptions des mots,

des exemples choisis à l'appui de chaque sens, l'explication technique, les renseignements et les développements de toute sorte que chacun d'eux comporte. Ainsi composé, le dictionnaire de Mgr Guérin est une véritable encyclopédie de choses. Les mots y sont l'objet, selon leur nature, de dissertations philosophiques, d'exposés historiques, d'explications scientifiques ou pratiques, en sorte qu'on a, sous la forme d'un dictionnaire, un répertoire complet de toutes les connaissances humaines, au moins en résumé. Théologie et mythologie, philosophie, sciences naturelles et mathématiques, histoire et géographie, archéologie, beaux-arts, droit, politique et administration, commerce, industrie, agriculture, métiers, vie pratique, notions usuelles, tout se trouve dans le *Dictionnaire des Dictionnaires*, et tout y est bien traité, dans un esprit sûr et avec toutes les garanties de savoir et d'exactitude. Si le dictionnaire de Mgr Guérin est l'œuvre d'une pensée unique qui a présidé à sa composition, il est, dans l'exécution, le résultat d'un vaste travail de détail auquel ont concouru, selon leur compétence propre, un grand nombre de collaborateurs. Il a l'avantage de venir le dernier, d'être à point sur toutes les matières dont il traite. S'il y a des lacunes à combler, des rectifications à faire (et comment ne s'en trouverait-il pas dans une œuvre de cette étendue?), de prochains suppléments y pourvoient. Il se complétera et s'améliorera incessamment, afin de se tenir au courant des choses de la science et du temps.

Ainsi, les catholiques ont un dictionnaire lexicographique et encyclopédique aussi complet, aussi utile, mieux fait même en beaucoup de points et plus nouveau que ceux qui, jusqu'à présent, étaient en possession de la faveur du public. A eux de s'en servir, de le propager, d'en tirer tout le parti que nos adversaires savent tirer des leurs. Il va de soi qu'un ouvrage de ce genre, qui traite de tout, ne peut être mis en toutes les mains. Son caractère est d'être un instrument de recherches et d'études, une source de science, un agent d'enseignement, un moyen d'action pour la défense et la diffusion de la vérité; en un mot, un arsenal scientifique à l'usage des catholiques. Il se présente à eux avec toutes les garanties de valeur et d'autorité qui peuvent l'accréditer. Son succès croissant, extraordinaire même, achève de le recommander.

ARTHUR LOTH.

### On lit dans la *Gazette du Midi* du 10 juillet 1890 :

« Relevons seulement une erreur du dictionnaire Larousse, ce recueil de choses à peu près vraisemblables « à l'usage de ceux qui ne savent rien... »

C'est en ces termes peu ménagers que s'exprimait hier, dans une belle étude sur Paul Féval, un fort habile critique littéraire, M. A. Delaigne.

Il y a longtemps en effet que l'esprit d'erreur, toujours, hélas! plus avisé que l'esprit de lumière, a mesuré la portée de ces immenses recueils, où il y a un peu de tout, pour inoculer le virus empoisonnant en des veines d'où il devient ensuite impossible de le dégager, parce qu'il a corrompu toute la masse.

On le vit au siècle passé, en ces énormes in-folio de l'Encyclopédie de Diderot, où, pour leurrer plus facilement la Sorbonne, la coterie inséra les plus beaux articles de théologie dogmatique et scripturaire.

Un apologiste naïf s'y laissa prendre; et, sous prétexte de prouver la Religion catholique par les témoignages de ceux qui avaient intérêt à la combattre, il a tiré, des massifs volumes de Diderot, de superbes démonstrations évangéliques, oubliant de remarquer que le B de la signature était l'initiale, non point d'un conjuré de la bande à Voltaire, mais bien celle de Bergier, le célèbre et très compétent auteur d'Apologétiques fort orthodoxes.

La méthode n'est pas perdue. A côté d'une foule de notices philologiques, lexicographiques, etc., parfaitement inoffensives, il y a, dans tel dictionnaire à la mode, celui de Larousse, par exemple, une foule de petits venins distillés à dose infinitésimale, glissés en embuscade au fond d'une notice historique, économique et philosophique.

Or, nous catholiques, nous savons mal pratiquer l'intolérance qu'on nous reproche tant, et, tandis que les organes du camp ennemi nous restent hermétiquement fermés, quand il s'agit de faire annoncer une œuvre favorable à l'Eglise, nous faisons volontiers un accueil, presque synpathique à force d'être charitable, aux œuvres venimeuses de nos adversaires.

Ainsi, que de familles chrétiennes, que de cabinets d'étude, que de bibliothèques parmi les nôtres, où le Larousse trône en belle place, sous le beau prétexte qu'il y a là tout, oui, tout, même... le poison de nos plus saintes croyances.

Je sais tel collège, où les directeurs ont cru pouvoir faire cette concession à la monnaie courante, et, sous le bel espoir que l'influence de l'enseignement orthodoxe de la maison servira de contre-poison, on a admis Littré et Larousse à figurer dans la bibliothèque où les humanistes ont licence de consulter, quand il s'agit de préparer leurs compositions.

Un ecclésiastique distingué, dont le nom s'est fait connaître depuis longtemps dans le public religieux, Mgr Paul Guérin, s'est justement ému, et, avec la collaboration des hommes les plus compétents, pris dans tous les camps, il a publié une Encyclopédie dont il a surveillé sévèrement l'orthodoxie.

« Cette œuvre capitale, dit un de nos publicistes, va enfin permettre aux catholiques de puiser leurs renseignements à d'autres sources que celles que leur fournit la libre-pensée... En effet, la plupart des dictionnaires et encyclopédies de nos jours sont plus ou moins empreints de l'esprit anticatholique, répandent dans les familles des erreurs pernicieuses et faussent l'esprit de la jeunesse. Il s'agissait de remplacer, de détrôner ces ouvrages dangereux sous le rapport de la foi. Nous obtenons ce résultat en publiant le Dictionnaire lexicographique et encyclopédique le plus complet, le plus exact, le plus au courant de la science, conçu dans l'esprit catholique et marqué au coin de la sincérité. Le *Moniteur de Rome* (si bien placé pour juger une pareille publication) a signalé et recommandé chaleureusement cette œuvre, comme devant être encouragée et propagée par le clergé, les catholiques et les conservateurs de tous les partis, et lui a prédit un brillant succès, qui s'annonce et s'accroît en effet chaque jour. »

C'est un devoir, pour la presse catholique, de saluer une entreprise comme celle-là. Nous n'avons pas voulu y faillir, et si l'intoxication visée plus haut continue, ce sera bien la faute des indifférents qui auront repoussé la saine pâture pour continuer à fréquenter les pâturages malsains.

ANT. RICARD,  
Prélat de la Maison de S.-S.

### On lit dans le *Moniteur de Rome* du 8 novembre 1890 :

Une œuvre colossale vient d'être terminée, et à la plus grande louange de l'auteur. Son auteur principal et directeur est un vaillant et illustre champion des bonnes et grandes causes, Mgr Paul Guérin, Camérier de Sa Sainteté. Le *Moniteur de Rome* a déjà, il y a quatre ans, adressé son tribut de louanges au premier volume de cette remarquable encyclopédie, et aujourd'hui il se fait un devoir bien doux de les compléter et de les corroborer.

Si la mauvaise presse est la cause des plus grandes plaies de notre époque, on doit reconnaître que les mauvaises encyclopédies en sont une des causes, plus latente sans doute, mais guère moins funeste, car elles s'adressent surtout à des gens plus instruits et plus autorisés, plus influents, qui sèment partout le poison. Le *Dictionnaire des Dictionnaires* de Mgr Guérin est la seule Encyclopédie française, je ne dis pas seulement aussi orthodoxe que possible, mais encore la seule vraiment orthodoxe et sérieuse à tous les points de vue.

L'œuvre de Mgr Guérin prouve d'une façon éloquente que les hommes foncièrement catholiques, que le clergé peuvent produire de grandes œuvres humaines, et il est à propos de signaler hautement ce fait quand il se présente.

Quelle puissance et étendue que soit la science d'un homme, il est évident qu'elle ne peut être universelle, complète à tous les points de vue. Un des grands mérites de Mgr Guérin est donc d'avoir su se choisir pour collaborateurs d'excellents spécialistes.

Le travail, pour Mgr Guérin, a donc consisté à prendre la moelle de tous ces matériaux précieux, à ordonner, unifier; en un mot à tailler ces diamants et les disposer de façon à former l'admirable joyau que nous admirons aujourd'hui. Il est difficile de faire preuve de plus de goût, de logique, dans la rédaction de chaque article: tout favorise l'intelligence et la mémoire autant que l'œil et le temps. Le vaillant prélat s'est réservé les articles les plus délicats, surtout au point de vue religieux, et ils sont certes les plus insignes ornements de son œuvre. Les citations que nous pourrions faire seraient trop longues et trop nombreuses; qu'il nous suffise de noter, en passant, certaines grandes questions plus actuelles aujourd'hui que jamais et intéressant tout spécialement les catholiques. Nous citerons avant tout, comme il est juste, la valeureuse biographie de l'illustre Pape qui gouverne avec tant de gloire l'Eglise de Dieu et qui préside aux grandes destinées du monde civil comme du monde religieux. Après avoir montré, dès son jeune âge, celui qui devait être un jour le grand Léon XIII et qui était visiblement choisi par la Providence pour devenir la gloire des papes et des savants, l'admiration de la société civile autant que de la société ecclésiastique, pour être enfin *lumen in celo*, après cela, Mgr Guérin nous le montre à l'œuvre: il nous semble entendre, voir agir, le grand Oracle, le grand Docteur, tantôt par ses nombreuses et admirables Encycliques, tantôt par son immense et heureuse influence sur les plus grands Etats, sur les plus puissants princes de la terre, qui viennent chercher sa protection, demander ses conseils, solliciter son intervention dans les cas les plus délicats.

Ensuite nous noterons l'article *Pouvoir*, où l'éminent auteur traite parfaitement la question si délicate des deux pouvoirs, temporel et spirituel en général, les pouvoirs spirituel et temporel du Pape! Nous constatons ici un historien profond et un logicien sûr, comme partout ailleurs, du reste. Quelles sont les bases de ces pouvoirs? En quoi diffèrent-ils et en quoi précisément consistent-ils? Comment doivent-ils s'exercer? Leurs rapports et les secours mutuels qu'ils se doivent?

Arrivons à l'article *Italie*, cette pauvre Italie sur laquelle la main de Dieu semble s'appesantir d'une façon effrayante, comme sur le peuple juif. Quelque justes que soient les réflexions de Mgr Guérin, elles seraient bien plus étendues et bien plus terribles, s'il connaissait l'Italie actuelle comme nous, comme la connaît surtout Léon XIII, comme il vient de le montrer, il y a quelques jours, dans son admirable Encyclique aux catholiques d'Italie.

En plus des considérations philosophiques et historiques, etc., Mgr Guérin nous présente en quinze pages tout ce qu'on peut écrire de plus exact, de plus complet et de plus substantiel sur ce sujet, l'Italie et tout spécialement Rome, au point de vue historique, géographique, politique, économique, administratif, ethnographique, artistique, littéraire, industriel, etc.

En possession d'une œuvre si indispensable à tous, aujourd'hui surtout, c'est un devoir de la recommander à tous, de la propager. D'ailleurs, nous croyons savoir et nous espérons que l'auteur — dont le dévouement est si connu — accordera les plus grandes facilités, spécialement à ceux qui s'adresseront directement à lui, en les sollicitant, c'est-à-dire à l'Administration du Dictionnaire des Dictionnaires, 55, rue Bonaparte, Paris, ou encore par l'intermédiaire de la librairie internationale Spithower, à Rome, où l'on peut examiner l'ouvrage. Beaucoup d'évêques, de cardinaux, et à leur tête le Cardinal-Vicaire, ont souscrit à cet ouvrage et ont comblé de louanges le vaillant directeur. La presse a été unanime à louer sans réserve, au fur et à mesure, l'habile et dévoué auteur qui, du reste, n'en est pas à son coup d'essai, car il a publié un bon nombre d'excellents et importants ouvrages, dont la plupart sont cités dans le *Moniteur de Rome* de l'année 1886 et qu'il serait trop long de rappeler ici.

Nous n'oublierions pas de faire remarquer la beauté des caractères et du papier, l'impression générale si soignée, compacte, assez fine, mais très nette, à faible interligne, aux marges étroites, ce qui fait qu'en ces 6 volumes, ces 7300 pages gr. in-4°, on a un ouvrage monumental.

« Nos meilleures félicitations à Mgr Guérin pour son œuvre, qui restera et qui lui a acquis les plus grands mérites. »

Après ces citations si convaincantes, si persuasives, nous ne pouvons qu'exhorter chaleureusement nos lecteurs à signer, après l'avoir rempli, le bulletin de souscription qu'ils trouveront d'autre part et à l'adresser de suite à l'éminent et sympathique Directeur

# DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES

RECUEIL LEXICOGRAPHIQUE ET ENCYCLOPÉDIQUE

le plus complet, le plus exact, le seul chrétien

Sous la direction de Mgr PAUL GUÉRIN, Camérier de S.S. Léon XIII

(6 VOLUMES GRAND IN-4° A 3 COLONNES DE 1200 A 1300 PAGES)

RÉCEPTION DE TOUT L'OUVRAGE AVANT LE VERSEMENT. — VERSEMENT ÉCHELONNÉ.  
RECONSTITUTION COMPLÈTE DU CAPITAL SOUSCRIT

Voici réalisé le vœu souvent émis dans les congrès catholiques : le **DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES** va enfin permettre aux catholiques de puiser leurs renseignements à d'autres sources que celles que leur fournit la libre-pensée.

Des cardinaux, des évêques, un grand nombre de hauts dignitaires du clergé séculier et régulier ont honoré l'œuvre de leurs suffrages, de leurs adhésions, et l'auteur n'a pas reçu moins de quatre mille lettres de félicitations. La presse religieuse a été unanime pour signaler et recommander chaleureusement cette publication comme devant être encouragée et propagée par le clergé, les catholiques et les conservateurs de tous les partis, et lui a prêté un brillant succès, qui s'annonce et s'accroît en effet chaque jour : l'écoulement atteint déjà **dix mille exemplaires**.

Une ingénieuse combinaison permet d'acquiescer cet ouvrage indispensable, d'une utilité quotidienne, dans des conditions exceptionnellement avantageuses : quiconque souscrira d'après la formule ci-dessous le bulletin de 180 francs (le prix du Dictionnaire), aura droit : 1° à la possession de tous les volumes du *Dictionnaire* et les recevra immédiatement ; 2° à la reconstitution du capital souscrit, 180 francs, au moyen des dividendes qui seront répartis, *chaque semestre*, entre deux mille souscripteurs. Le souscripteur privilégié sera donc remboursé en volumes avant d'avoir rien versé ; de plus, il recouvrera son capital par la participation aux dividendes, pris sur les bénéfices, de chaque exemplaire vendu. Il aura de la sorte, en définitive, *pour rien*, le **DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES**, et augmentera le nombre des personnes d'élite associées à cette croisade, l'armée de propagateurs d'une œuvre destinée à faire un bien immense.

C'est une heureuse application du principe d'**association**, de **société coopérative**, le seul principe qui rende les œuvres prospères, durables, utiles à tous et plus particulièrement profitables aux **participants**.

*N.-B.* — Ci-joint un bulletin de souscription, payable par versements trimestriels. — On peut aussi payer en *deux fois* : 90 francs fin décembre 1891, et 90 francs fin avril 1892. — Celui qui *paie comptant*, c'est-à-dire *30 jours* après la réception de l'ouvrage, bénéficie d'un escompte de 10 francs, et ne verse que 170 au lieu de 180. — Des avantages d'un autre genre sont accordés aux *souscriptions ordinaires non privilégiées* dont le nombre est considérable.

Une gracieuseté **TRES** appréciable sera faite aux personnes qui enverront leurs souscriptions avant le **31 DECEMBRE**, dernier délai.

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION PRIVILÉGIÉE

Je, soussigné.....

demeurant.....

déclare souscrire.....

part

de **180 francs** pour la publication intitulée **LE DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES**, me donnant droit à un exemplaire de l'ouvrage entier et à la reconstitution de mon capital souscrit, au moyen de dividendes qui seront établis à chaque semestre et payés dans le cours du suivant, et je m'engage à effectuer ce versement, à l'ordre de Mgr PAUL GUÉRIN, après avoir reçu l'ouvrage complet, comme suit : 45 fr. au 15 janvier ; 45 fr. au 15 avril ; 45 fr. au 15 juillet ; 45 fr. au 15 octobre 1892.

Fait à.....

le.....

Signature :

Prière d'indiquer en toutes lettres le nombre de parts et d'exemplaires de l'ouvrage, et renvoyer le présent bulletin à Mgr Paul GUÉRIN, 65, avenue de Déols, Châteauroux.  
Indiquer aussi bien exactement le chef-lieu de canton, le département et la gare qui dessert la localité.